

La province Sud renouvelle son soutien à Initiative NC

Ce lundi 12 septembre, Philippe Blaise, 1^{er} vice-président de la province Sud, a co-signé, aux côtés de Naïa Wateou, présidente de la commission du développement économique à la province Sud, de Viviane Lafay et de Dominique Laulom, respectivement directrice et président d'Initiative NC, la convention 2022 entre la province Sud et l'association Initiative NC.



De gauche à droite : Viviane Lafay (directrice d'Initiative NC), Dominique Laulom (président d'Initiative NC), Philippe Blaise (1^{er} vice-président de la province Sud) et Naïa Wateou (présidente de la commission du développement économique à la province Sud).

Assortie d'une subvention de 11,5 millions de francs, cette convention permettra à Initiative NC, de poursuivre ses missions de soutien aux créateurs d'entreprise, à travers son accompagnement, ses dispositifs de formation et un financement par prêts d'honneur.

Soutenue depuis sa création

Engagée en faveur du développement économique et de l'entrepreneuriat, **la province Sud soutient financièrement Initiative NC depuis sa création en 2006**, au travers de subventions de fonctionnement,

d'avances remboursables à son fonds de prêts d'honneur et du financement de dispositifs de formation et d'accompagnement des porteurs de projet.

Une association actrice du développement économique

Créée en 2006, Initiative NC est membre du réseau Initiative, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

Actrice du développement économique du territoire, Initiative NC a pour mission d'aider à la création, à la reprise et au développement d'entreprises par un accompagnement personnalisé du porteur de projet et par l'attribution d'un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie.

- ▶ En 2021, l'ensemble des interventions d'Initiative NC a ainsi permis de créer ou de maintenir 79 emplois directs en Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Le taux de survie à 5 ans des entreprises financées par l'association est de 97 %.

Pour accompagner les porteurs de projets en 2022, l'association se donne notamment comme objectifs de valider 65 dossiers (dont 48 en province Sud) et de mettre en œuvre deux parcours de formation du dispositif « Itinéraire Créa-Sud », dont la 2^e édition d'« Entreprendre au féminin ».

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

